



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le 18 mars 2020

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Délégation Territoriale de
Sarreguemines

Mairie de PANGE

1 Allée des Tilleuls

Affaire suivie par Romain DECCO
romain.decco@moselle.gouv.fr
03 87 28 30 84

57530 PANGE

Objet : Dossier de déclaration concernant l'épandage des boues de la station d'épuration de SANRY-SUR-NIED

Réf : 57-2020-00139

P.J : Dossier (Version numérique)
Copie récépissé de déclaration

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **l'épandage des boues de la station d'épuration de SANRY-SUR-NIED**

Ce dossier a été déposé par :
Communauté de communes du Haut Chemin – Pays de Pange
1 bis, Route de Metz
57530 PANGE

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration (envoi par mail en version numérique),
- un exemplaire du « **récépissé de déclaration n°57-2020-00139** », accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU



CÉLINE DELLINGER

Copie pour information :

- CC Haut Chemin-Pays de Pange
- Chambre d'Agriculture – S.CAHARD